

n°1-2018

Tribune des sections Genève, Vaud Médias et Télécom de

syndicom

le syndicat des médias et de la communication



pour assurer un contact essentiel avec les membres et leur garantir autrement un espace d'expression

www.syndicomge.org

Edito

Vos Tribunes se suivent et, espérons-le, ne se ressemblent pas trop. J'ai sciemment écrit «vos»: cette Tribune ainsi que toutes celles qui – derechef, espérons-le – vont suivre **vous** appartiennent.

A l'origine, nous voulions créer un espace d'expression libre pour les membres de toutes les branches des sections romandes de syndicom. Nous en sommes encore aux prémices. Le comité de rédaction est actuellement constitué d'Antonio Fisco, Silvano Roubatel, Michel Guillot étant devenu secrétaire régional Logistique. C'est pourquoi il est urgent de trouver des personnes prêtes à s'investir pour la Tribune, et qui ont des idées. Ce qui est important, ce sont les nouvelles de nos branches, de ce que vivent nos membres. D'un point de vue professionnel bien sûr, mais aussi social au sens large du terme. Ce qui vous fait vivre, donc pas seulement les salaires et les conditions de travail mais aussi du pain et des roses, épineuses comprises! Les sujets sont multiples: vos avis sur notre Tribune, voire coups de gueule, une association qui se crée, les petites histoires ré-

vélatrices à vos yeux, votre nouvelle revue en ligne, un Facteur Cheval contemporain...

Sus à la délégationnisme, hélas bien trop répandue dans ce pays! Bien des retraités sont très actifs et n'ont pas forcément le temps qu'on imagine pour écrire ou s'investir dans une tribune syndicale. Finalement, personne n'a le temps. Mais le temps, on peut parfois le prendre!

Il n'est pas normal que des gens qui gagnent tout ou partie de leur blé dans ce syndicat prennent une trop grande part au comité de rédaction. Les secrétaires régionaux sont là avant tout pour aider nos membres à s'organiser collectivement, négocier avec les employeurs ou encore pour un éventuel soutien individuel. Comme vous le savez toutes, des offices de poste à Swisscom en passant par les rédactions et l'ATS, ils ont ces temps passablement de blé à mouder.

Je conclus avec une bonne nouvelle: l'Office cantonal de l'emploi, qui avait décidé de ne plus mettre systématiquement à disposition des demandeurs d'emploi des formulaires papier arrivés en fin de stock, a fait machine arrière. Voilà qui est à saluer: tout le monde ne dispose pas forcément d'un ordinateur personnel et d'une imprimante.

Marie Chevalley

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes:
rejoignez-nous pour dire stop à la sous-enchère salariale sur notre dos

jeudi 8 mars 2018 à 17 h au Jardin Anglais

sous les statues des dames Helvétie et Genève

Imposons enfin un vrai contrôle des salaires!

De lois non appliquées à une égalité de fait, combien de guerres encore?

Il y a un siècle, le 6 février 1918, le Parlement britannique adoptait la «Loi de 1918 sur la représentation populaire»: 8 millions de femmes âgées de plus de 30 ans ont été intégrées dans les registres électoraux. Mais pour voter dès 21 ans, comme les hommes, les femmes ont dû attendre encore dix ans.

Les suffragettes menaient des actions parfois violentes: elles ont même fait exploser une bombe dans la maison d'un ministre. Beaucoup ont été emprisonnées et ont mené des grèves de la faim.

Pendant la grande guerre, les femmes ont remplacé les hommes aux champs, dans les usines et les ateliers, ce qui, selon bien des historiens, a été déterminant pour leurs futurs droits.

Vers la fin des années cinquante, en pleine guerre froide, les portes de la NASA s'ouvrent à celles que l'on appelle alors les colored computers.

Dans les années soixante – la ségrégation raciale persistait aux Etats-Unis et seules 2% des Afro-Américaines accédaient à l'Univer-

sité – Katherine Johnson, Mary Jackson et Dorothy Vaughan participent à plusieurs programmes aéronautiques.

L'ingénieure, la mathématicienne et la physicienne travaillent à mettre au point les trajectoires de décollage et d'atterrissage: il fallait coiffer les Russes au poteau, et vite.

C'est aussi grâce à elles que des hommes ont été envoyés sur la Lune pour la première fois!

Source: AFP

N'oubliez pas
l'assemblée générale ordinaire de la section Genève

samedi 17 mars 2018 à 14h à l'UOG
place des Grottes 3

Invités Daniel Münger, président central de syndicom
Michel Schweri, journaliste et formateur

Thème **«défis des syndicats en 2018»**

Appel d'elles: c'est le dernier moment pour participer à l'action carte postale!

Le 8 mars prochain, le collectif ira remettre au Conseil fédéral une requête pour la protection des femmes et des enfants qui demandent l'asile en Suisse. Dans le système actuel, les violences subies par les femmes ne sont pas prises en compte par les

mécanismes de l'asile. Leurs droits élémentaires sont bafoués parce qu'on refuse de les entendre.

Cartes postales à télécharger et envoyer par courrier postal ou électronique sur appelldelles.ch

Egalité salariale: trente-six ans plus tard, encore une loi de complaisance!

On lit sur le site internet de la Confédération un honnête état des lieux: *Le principe de l'égalité salariale entre femmes et hommes est inscrit dans la Constitution fédérale et concrétisé dans la loi sur l'égalité. Les personnes des deux sexes doivent recevoir une rémunération égale pour un travail de valeur égale. Et pourtant, les écarts de salaire restent importants en Suisse. Les femmes gagnent en moyenne 18% de moins que les hommes. Environ 40% de cet écart restent non expliqués par des facteurs objectifs et recourent, entre autres, la discrimination salariale et des caractéristiques qui en principe ne devraient pas avoir d'effet sur les salaires (par ex. le fait d'avoir des enfants)...*

Alors qu'une majorité du peuple d'Helvétie a refusé récemment une augmentation de l'âge de la retraite notamment à cause de la discrimination salariale imposée à un trop grand nombre de femmes, la conseillère fé-

dérale Simonetta Sommaruga présente une loi prévoyant que les entreprises de plus de 50 employés seront soumises à un contrôle tous les quatre ans avec une analyse par un organe indépendant, mais sans sanctions.

Je comprends le chiffre de 50 puisque la loi sur la participation de 1992 l'a institué à son art. 3. Dans les entreprises occupant au moins cinquante travailleurs, ceux-ci peuvent élire parmi eux des représentants, regroupés en une ou plusieurs représentations.

Mais l'expérience ayant montré qu'une loi sans sanction n'est pas respectée depuis trente-six ans, une nouvelle sans sanction n'améliorera sans doute pas grand-chose!

Vu l'extrême lenteur de la progression de l'égalité en droits et salaires entre femmes et hommes, ne conviendrait-il pas plus tôt d'instaurer une Madame Egalité ayant les pleins pou-

voirs, notamment de régler immédiatement les cas individuels.

Une femme préside déjà le Bureau fédéral de l'égalité, les attributions de celle-ci devraient être étendues pour devenir Madame Egalité, procureure fédérale en matière d'égalité des droits et salaires entre femmes et hommes. Elle pourrait entre autres

- recevoir les dénonciations de non-respect en matière d'égalité des droits et salaires entre femmes et hommes (greffière);
- procéder aux investigations requises pour vérifier l'application des articles constitutionnels et des lois concernant ce domaine au sein de toutes les entreprises ou lieux de travail (huissière de justice), en obtenant de leurs responsables légaux toutes les données générales nécessaires et particulières à chaque homme ou femme y déployant une activité rémunérée, bénévole ou à titre gracieux;

- proposer sa médiation ou suggérer l'adoption de mesures correctives avec un délai de réalisation impératif (médiatrice);
- lorsque son office reste sans effet, prendre une décision en référé (juge) et instruire la plainte en qualité de procureure du Ministère public devant les tribunaux compétents.

Et puis, on devrait admettre que Madame Egalité pourrait déléguer ses compétences

- a) aux personnes de confiance de son choix, assermentées et tenues au secret à l'égard de tiers, mais non de la Justice;
- b) aux institutions locales que les cantons ou partenaires sociaux placeraient sous ses ordres.

Et Madame Egalité constituerait un réseau de contacts qui favoriserait sa mission, soit les personnes souhaitant connaître le suivi des causes dont son Service sera saisi et celles qui lui

auront dénoncé des cas de non-respect en matière d'égalité.

Pour développer ses activités, les services de Madame Egalité, procureure fédérale en matière d'égalité, devraient bénéficier d'une subvention annuelle de la Confédération de un franc par femme vivant sur son territoire, et bien sûr des amendes infligées aux employeurs récalcitrants.

Dès la première année du mandat de Madame la procureure fédérale en matière d'égalité, le montant de l'amende correspondrait à 10% de la somme de réparation versée à une victime de discrimination. Puis, chaque 14 juin suivant, le montant de l'amende serait augmenté d'un point...

Face aux oppositions misogynes, aux bloqueurs de progrès et aux cyniques, imposons un pouvoir d'exception pour qu'enfin la volonté du peuple souverain soit respectée!

Claude Reymond

La section du Valais a très nettement exprimé sa préférence pour un bulletin de section. Ses membres craignent que leur actualité locale soit noyée dans la masse.

Notre Tribune n'a pas convaincu, dans sa forme actuelle du moins. Nous en prenons acte avec regret.

Toutefois, nous nous permettons de reprendre un texte reçu avant la décision de l'Assemblée. Il nous semble intéressant de le partager.

Humeurs d'automne

A Lausanne je suis sortie du Comptoir, dubitative après avoir visité les stands de La Poste et reçu flyers et flot d'explications, aux vocables plus proches de Goethe que de Ramuz, pour les webstamps, Post-Card Creator et autres points de service alternatifs... mais ne sachant pas vraiment répondre aux questions sur le fonctionnement du reste du site Internet de La Poste... (p. ex. dévier la distribution en poste restante du colis annoncé, sans s'arracher les cheveux ni jeter son PC de désespoir...) Il est vrai que n'étant pas des plus conviviaux pour le commun des mortels, dont sont quand même issus tous nos clients, un matraquage verbal et scriptural n'est pas de trop!!! Ajoutons-y de la poudre aux yeux grâce à la promesse d'ouverture de nouveaux points de service et le démantèlement passera... comme une lettre à la poste!

Un courrier adressé à tout le personnel de PN annonçant

- Ce nouveau nom (PostNet pour les intimes, un de plus... qui durera jusqu'au prochain changement de managers). Il chasse PV – réseau postal et vente – de notre vocabulaire pour se transformer en RéseauPostal, qu'on pourrait presque traduire par Poste Normale... et les collaborateurs de vente sont transformés en conseillers à la clientèle... Rudement pratique vu qu'il y a de moins en moins d'Autres Articles de Marques (AMA) à vendre... Nous avons ainsi plus de temps pour expliquer qu'on n'en a plus (même si les objectifs exigés sont toujours élevés)!
- La nouvelle mission – accessibilité et convivialité. Quels salaires mirobolants des ingénieurs en marketing ont-ils reçus pour réinventer le service que nous pratiquons tous les jours?
- La nouvelle stratégie... qui – selon infocenter, notre Web interne – va harmoniser la présentation de Réseau Postal et concrétiser une expérience homogène des marques de La Poste à tous les points d'accès en adoptant la perspective du client... Dans la réalité plein d'ordres, contre-ordres et désordre: licenciements à tour de bras, fermeture des offices et, dans ceux qui subsisteront jusqu'en 2020, distribution de brochures sur des solutions alternatives. Sachez cependant que la stratégie 2024 est déjà bien avancée et que ce ne sera pas beau à vivre si on ne fait rien maintenant!

- Il y avait aussi des remerciements pour notre engagement et le formidable travail accompli quotidiennement. Les premiers qui ont été sacrifiés avec célérité sur l'autel du profit immédiat ont certainement apprécié ces deux dernières lignes.

Depuis 1850, les clients vont à la poste, prennent la poste, paient par poste... Pour nous, si les noms se transforment à chaque changement de management... le boulot et le service à la clientèle, eux, perdurent. Personnellement je n'ai pas eu besoin des nouvelles directives pour être aimable avec mes clients... et leur expliquer comment utiliser nos produits au fur et à mesure de leurs nombreuses transformations.

- J'ai reçu les directives pour être activement sympa avec les clients... (enfin?) et leur parler en détail de nos beaux timbres (que plus personne ne veut lécher et que nous perdons un temps monstre à coller sur les colis pour nous en débarrasser), de services postaux dont la plupart ne sont pas accessibles dans un office, pardon une filiale, et des «e-machin» qui fleurissent sur le site et sont régulièrement en révision pour mieux nous servir... (heureusement pour nous, il est tellement rigide et lourd que le service humain lui tient encore la dragée haute, hihi).
- J'ai reçu les brochures à distribuer à tous les clients pour les inciter à aller voir eux-mêmes et à utiliser spontanément, tous ce «beau» programme. Car ils ne sont pas assez enthousiastes et peinent à se «moderniser»...
- J'ai croisé les pub des magasins d'outre-Sarine, ravis de s'occuper des colis de La Poste (mais rien sur les déjeûs qui ne s'imaginaient pas que c'était si compliqué de jouer à la Kinderpost...)
- J'ai donc reçu plein de scies pour couper la branche... sur laquelle je n'ai jamais été assise!!! Mais pas le matelas pour protéger ma chute qui n'en sera que plus brutale!!!

Pendant ce temps des collègues de Post-Mail ont jeté les enveloppes des élections du personnel de la caisse de retraite pour «protester» contre... quoi? Poste CH SA, les syndicats? D'autres, malgré notre campagne acharnée, n'ont pas jugé bon de les ouvrir, et encore moins de se renseigner... Toutes ces réactions puériles risquent ainsi de laisser carte blanche à nos gradés pour élire des gens intéressés au chiffre d'affaires et qui ne protégeront certainement pas nos acquis en reversant un choia de nos mirobolants chiffres d'affaires, toutes unités confondues...

J'en arrive à me demander si nos chers, pardon onéreux, dirigeants n'ont pas déjà gagné. Il y a belle lurette que leur travail de sape ronge nos rangs et nos équipes... Demi-vérités, omissions orientées et gros mensonges font à tel point partie de notre lot quotidien que personne ne semble réagir ni voir ce qu'il se passe dans le service d'à côté... surtout ne pas se mélanger... Eviter de se saluer, de se connaître... De toutes façons entre les déplacements, les changements de services... et les évictions, à quoi bon faire preuve de collégialité? Si je ne vois pas ce qui arrive aux autres... Il ne m'arrivera rien. Etre transparent et seul... Râler, soupirer car il est urgent de ne rien faire.

Oh les cocos, réveillez-vous!

Nous pouvons travailler avec éthique (nous...) être corrects et serviables avec nos clients-employeurs, mais aussi défendre nos places de travail et le service encore dit public en trouvant des solutions ensemble. Ce ne sera certes pas facile mais au moins nous aurons essayé car celui qui ne fait rien a déjà perdu. Rejoignez-nous, amenez vos idées, vos soucis, vos envies, du sang frais pour faire avancer les choses. Tous autant que nous sommes, il en va de nos jobs!

Guylène Destraz, section Valais

Hommages à Georges Chappuis

Notre ami Georges est entré aux PTT en 1949. Tout de suite il adhère au syndicat Union PTT. Sa carrière professionnelle a surtout été marquée par son activité de CA (Conducteur Automobile) et d'employé à la technique postale. Au volant de son camion, son flegme légendaire lui a valu le surnom de «baume tranquille».

Il s'est toujours engagé pour la défense de ses collègues. Pendant de nombreuses années, il a été membre du comité de section où il a assuré entre autres la charge de secrétaire, puis la présidence de la section. Charge qu'il a dû quitter pour raison de santé.

Mais il a milité encore longtemps au comité de l'Union PTT, au Syndicat de la Communication et au groupement des retraités. Il a aussi siégé sur les bancs du Conseil municipal et au Tribunal des Prud'hommes, toujours pour défendre les citoyens et les travailleurs les plus défavorisés.

Par toutes ces fonctions, il a acquis de solides connaissances. Connaissances qu'il a toujours mises au service de la cause syndicale. Qui ne se souvient pas de ses articles revendiquant de meilleures conditions de travail et plus de justice sociale publiés dans le journal Union PTT ou dans le bulletin de section?

En commençant souvent ses interventions par un «à notre époque», il rappelait aux plus jeunes d'entre

nous toutes les luttes que les anciens avaient menées et gagnées à force de persévérance et d'abnégation.

Sa facilité à composer une lettre, à formuler une revendication ou une protestation a fait qu'on l'appelait familièrement «La Sorbonne», en référence à cette prestigieuse université parisienne.



A côté de ses capacités intellectuelles, il a surtout été apprécié pour ses qualités humaines, son honnêteté et sa joie de vivre qu'il transmettait à tous ceux qu'il côtoyait. Il savait aussi écouter et faire confiance aux jeunes qui s'engageaient dans le mouvement syndical.

Dans les moments de tension, de confrontations d'idées et même de profondes divergences au sein du groupe, il savait, par sa sagesse, toujours trancher dans l'intérêt de la section.

Pour tout son engagement et sa précieuse amitié, la section lui a témoigné sa reconnaissance en le nommant président d'honneur.

Encore un grand merci, cher Georges.

A vous chère famille, au nom de la section et du groupement des retraités syndicom Genève, je vous exprime toute ma sympathie et vous présente mes sincères condoléances.

Adieu Georges, on ne t'oubliera pas.

Michel Verdon

Aujourd'hui, je voudrai rendre hommage à notre ami Georges Chappuis

Georges a été un grand syndicaliste, loyal, généreux, un battant pour les causes justes et nécessaires. Il avait aussi une très belle plume, ses articles étaient clairs, passionnants et pleins d'humanité. Georges était un humaniste.

J'ai connu Georges en 1964. J'avais été engagée comme factrice et je me suis très vite syndiquée à l'Union PTT. J'ai ensuite intégré le comité de section pour défendre la cause féminine «A travail égal, salaire égal» eh oui, déjà!

Dans ce comité, il y avait Georges et ses amis collègues. Pour en nommer quelques-uns: Henri Anet, André Ayer, Charly Geiser, Lucien Python, Auguste Caviezel et tant d'autres. Ils ont tous été des collègues remarquables et respectueux. J'étais vraiment à bonne école et je garde de cette période de magnifiques souvenirs. Nous étions une équipe très soudée. Aujourd'hui, tous sont partis pour un monde que l'on dit meilleur... Ça me rend triste et je me sens quelque peu orpheline.

De bons moments passés avec Georges et toute l'équipe sont quand nous partions en congrès: Interlaken, Davos, le voyage en Chine ainsi que les magnifiques fêtes du 1^{er} mai, où nous étions si nombreux et bien sûr toutes les sorties annuelles. Georges n'oublait jamais son clavier. Je l'entends encore, comme s'il était toujours là... Quelques notes de musique, imitation parfaite du car postal, et nous voilà tous rassemblés. En Chine, cet instrument a fortement intrigué les gens, qui étaient très contents quand ils pouvaient l'essayer!

Oui, tant de bons moments et de beaux souvenirs. Je voudrais, par ces quelques mots, exprimer ici toute ma sympathie aux membres de sa famille et leur dire que leur Papa, leur Grand-Papa était non seulement un homme bien, mais également un homme de bien.

Qu'il repose en paix.

Andrée Caruso-Jacot

Agenda Retraité-e-s 2018

14 mars	AG retraité-e-s
17 mars	AG section
22 mars	sortie pédestre
9 avril	assemblée mensuelle
19 avril	sortie pédestre
7 mai	assemblée mensuelle
17 mai	sortie pédestre
4 juin	assemblée mensuelle
21 juin	journée à Soral
19 juillet	sortie pédestre
13 septembre	sortie pédestre
20 septembre	sortie annuelle du groupement
1 ^{er} octobre	assemblée mensuelle
?? octobre	sortie pédestre
5 novembre	assemblée mensuelle
10 décembre	assemblée mensuelle (Escalade)

Permanence téléphonique

Vous pouvez joindre l'administration romande au 058 817 18 18.

Toutes les lignes des secrétariats régionaux (Neuchâtel, Fribourg, Genève et Sion) ont été reprises par le service administratif romand.

Nous avons étendu nos horaires:

Lundi, mercredi et vendredi:
8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Mardi: 8h30 à 17h00

Jeudi: 8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h30

Nous avons également uniformisé le contact par voie postale et courriel:
Rue Pichard 7 – 1003 Lausanne
E-mail: info@syndicom.ch

Que sont les **Télécom** devenus?

Extrait des archives d'un retraité, le tract ci-dessous a ravivé ses souvenirs, lui inspirant quelques réflexions.



**JEUDI 10
OCTOBRE
1996
à 20H00**
A Genève:
Salle du Môle
(21 rue du Môle)

**LES SECTIONS
DE VAUD ET GENÈVE
POSTE ET TÉLÉCOM
VOUS INVITENT À UN...**

**GRAND
MEETING**

**PAS DE PRIVATISATION
CONTRE LE DEMANTEMENT
DES SERVICES PUBLICS**

**NON à la séparation de la POSTE
et des TÉLÉCOM !**

On nous présente la privatisation des Télécom et des secteurs rentables de la Poste comme la seule issue. Sans tenir compte des milliers de postes de travail supprimés sur l'autel de la productivité, les conditions de travail de ceux qui restent deviennent insupportables, les salaires de plus en plus minces, surtout pour les basses classes qui, il faut le rappeler sont les plus nombreuses.

On nous dit que partout dans le monde, les mêmes méthodes doivent être appliquées, pour mieux comprendre cette «réalité», nous vous invitons à venir écouter et poser des questions à trois collègues, membres dirigeants de syndicats de la Poste et des Télécom:

Christian Malengreau
de la Centrale Générale des Secteurs Publics Belges (Président Télécom et Aviation).

Christophe Aguiton
Secrétaire général de SUD syndicat Poste et Télécom, France.

Dominique Beuchet
Président de la Fédération UNION P.T.T.

**II FAUT S'INFORMER POUR SE DÉFENDRE...
VENEZ NOMBREUX ET NOMBREUX !
VOS FUTURES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉPENDENT AUSSI DE VOUS !**

Vingt ans après

Le «gâteau Swisscom» attire toujours les mouches. Les néolibéraux endurcis, notamment de l'UDC, persistent dans leur volonté de phagocyter cette usine à dividendes. Différents acteurs occupent aujourd'hui le monde des télécoms suisses. Si le monopole n'existe plus, cela ne leur suffit toujours pas: ils en veulent la totalité.

Article paru dans la «Tribune de Genève» du 8 septembre 2016

D'après un sondage de l'institut gfs.bern mandaté par le syndicat syndicom, les Suisses ne veulent pas d'une privatisation totale de Swisscom. Seul 12% de la population y est favorable et 17% pourrait l'accepter, contre 56% en défaveur et 15% d'indécis. Une votation populaire sur la privatisation intégrale de Swisscom, détenu actuellement à hauteur de 51% par la Confédération, n'aurait donc aucune chance aujourd'hui, a lancé Lukas Golder, politologue de gfs.bern, devant les médias à Berne. Et syndicom de brandir ensuite la menace du référendum si les Chambres devaient néanmoins trancher en faveur d'une telle opération.

«Partout où l'argenterie des services publics a été privatisée, les conséquences ont été désastreuses», a martelé le conseiller national Corrado Pardini (PS/BE). «J'entends déjà les groupes qui se sont emparés de Swisscom dire à la Confédération: si vous voulez que le Jura neuchâtelois, le val Melsocina (GR) ou le Diemtigtal (BE) obtiennent un accès au réseau à large bande, vous devez payer!»

La vente de Swisscom à une entreprise internationale représenterait aussi un risque pour la sécurité de la Suisse, a souligné de son côté Giorgio Pardini, membre de la direction de syndicom. Swisscom exploite des installations militaires ainsi que d'autres infrastructures et services sécuritaires

importants de la Confédération, a-t-il rappelé. Le sondage a été mené par téléphone entre le 25 avril et le 11 mai auprès de 1005 citoyens originaires de toutes les régions linguistiques de Suisse. La marge d'erreur est de plus ou moins 3,2%.

Publié en décembre 2015, un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) proposait une privatisation totale de l'opérateur suisse. Selon l'OCDE, en tant qu'ancienne entreprise monopolistique, le groupe bénéficierait de parts de marché plus importantes que ses concurrents. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) va étudier cette proposition. (ats/ntp)

Un précurseur

L'un des orateurs du meeting de 1996 – Christophe Aguiton, qui travaillait comme spécialiste télécom en France – nous avait fait une forte impression. Il parlait de la défense des biens communs, la poste et les télécoms. L'histoire lui a donné raison: que ferait notre société sans la communication, sans la numérisation? Tout le monde les utilise et vit avec elles, c'est donc un bien commun.

Après avoir créé SUD et milité pour un autre monde, Aguiton est aujourd'hui chercheur à Orange Labs, au sein de France Télécom. Avec Dominique Cardon, il a co-dirigé un séminaire intitulé «Internet, communication et société» à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dans le cadre du master en communication politique et sociale. Il est aujourd'hui professeur associé en sociologie du Web au sein du master Cultures et métiers du Web de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

Notre cher Christophe a beau changer de casquette, il persiste dans la défense du bien commun. Il sait bien que ce monde est mal

foutu, oui il est mal foutu parce que ses richesses sont mal partagées, trop pour certains, pendant que la grande majorité manque de tout. Voilà comment il voit ce monde, immergé dans ce que certains appellent la Révolution numérique 4.0.

Devant la croissance des inégalités, les discours publics changent. Il est bien vu de dénoncer l'optimisation fiscale, il faut mieux protéger les populations, les politiques néolibérales sont critiquées, mais tout cela est fait du bout des lèvres et dans la pratique on observe une augmentation de la précarité.

Face à ce constat désolant Aguiton nous propose une autre voie que le capitalisme ou l'étatisme: la défense de biens communs. Au travers de la défense de la nature, par exemple la gestion des alpages en Suisse, ou celle de l'eau. Wikipedia est un autre exemple de mise en commun, des connaissances cette fois. Voilà des secteurs où il faut investir, et surtout partager.

Les coopératives d'habitation, avec la production d'énergie qu'elles permettent et leurs loyers plutôt abordables, sont une solution à pas mal de problèmes. Il faut renforcer les habitudes démocratiques et faciliter les solutions «assembleables», le droit de référendum et d'initiative, vieille habitude helvétique à propager en Europe.

Notre ami Christophe est l'auteur d'un essai sorti en août 2017 aux éditions La Découverte: *La gauche du 21^e siècle. Enquête sur une refondation*. On peut en lire une recension sur le site de Mémoires des luttes.

Un des mots d'ordre qui convoitait au meeting de 1996 est toujours d'actualité: **il faut s'informer pour se défendre!**

José Ramon Gonzalez,
membre du GI Retraité-e-s

Une réalité qui doit poser **problème** à la gauche

Lorsque Pierre-Yves Maillard, au dernier congrès de Lausanne, a attiré l'attention du parti socialiste vaudois sur le fait que ce dernier ne confiait des responsabilités qu'à des universitaires et qu'il se coupait de sa base, de nombreux journalistes et beaucoup de militants ont réagi négativement. C'est pourtant bien ce qui se passe.

Les quatre dernières «promotions» ont été assumées par deux professeurs d'université, au Conseil d'Etat et au Conseil national, par un médecin et un professeur du secondaire au CN et au Grand Conseil. Je leur dis un grand merci pour leur important apport à notre combat, merci de mettre leurs compétences au service d'une si bonne cause. Mais ils illustrent parfaitement les propos de P.Y.M.

Ce phénomène a été récemment étudié par Emmanuel Todd sur le plan mondial. Dans *Où en sommes-nous?* j'ai trouvé l'explication la plus approfondie. Pendant les Trente glorieuses, un effort considérable a été fait, avec succès, pour permettre aux enfants d'employés et d'ouvriers d'accéder aux études supérieures, même si une très large majorité des universitaires restent des enfants de parents universitaires eux aussi.

Une espèce de «méritocratie» s'est développée qui a créé une sorte de nouvelle classe sociale, les éduqués supérieurs pour reprendre la formulation de Todd. Ces derniers – qui regroupent les cadres de la politique, de la banque, de l'industrie et des médias – se comprennent bien et définissent ce qui doit être le politique-ment correct.

Certainement parce qu'ils ont de bons revenus, ils ne remettent pas en cause l'inévitable répartition des richesses ni le glissement du pouvoir en dehors des institutions démocratiques. Elle n'est plus consciente de la fragilité pour ne pas dire du désespoir du peuple qui trime et obtient des salaires si bas que presque tous les ménages, depuis quelques décennies, sont obligés d'avoir deux salaires au minimum pour s'en sortir.

Conséquences: en France, il n'y a plus qu'un Français sur quatre qui croit encore à la fiabilité des journalistes.

En Allemagne, l'AfD entre en force au parlement et bloque le fonctionnement des institutions de l'Etat. En Grande-Bretagne les citoyens sortent de l'Europe. Aux Etats-Unis le millionnaire Trump déstabilise son pays et le monde.

En Suisse, le millionnaire Blocher entraîne des majorités vers des solutions qui sont à la limite du dramatique. Il utilise notre remarquable démocratie directe comme instrument de déstabilisation avec des

textes encombrants, voire inapplicables. Certains vont jusqu'à supprimer les services publics les uns après les autres. Le prochain: la SSR.

Tous remettent à la mode les bonnes vieilles recettes fascistes. Ils font porter aux étrangers les vilenies d'un système dramatiquement inégalitaire et le peuple applaudit.

Dans *Le parti du possible* (éditions Favre), Pierre-Yves Maillard affirme à Thierry Meyer, ancien rédacteur en chef de 24 heures: «On peut être riche, bien formé, universitaire, mais on doit rester fidèle à ses racines, à cette réalité sociale, à ce pourquoi son parti existe.»

Il ajoute, à la page 65, les affirmations du futur président Lula du Brésil, exprimées à Porto Alegre devant 20000 personnes: «Vous êtes dans une université, vous parlez entre vous et créez du savoir qui vous aide à vous émanciper... mais moi je ne sais rien, j'ai quitté l'école à 12 ans. Tout ce que je sais, je l'ai appris à l'occasion d'échanges avec les gens. Une université américaine m'a proposé de venir me former chez elle, de m'enseigner la véritable économie.»

Or c'est une université prestigieuse qui a formé les anciens présidents du Brésil, les Cardoso, Collor de Mello, tous ceux qui ont mis en faillite le pays. Cela m'a donné à réfléchir et j'ai dit non merci.»

Je laisse la conclusion à Pierre-Yves Maillard: «Les universitaires ne

sont pas tous de droite. Mais il y a une forme de mimétisme qui n'est pas innocente. On défend d'abord les intérêts de ceux qui nous ressemblent...

Lorsqu'une élite se construit dans la social-démocratie ou dans les syndicats, où tous ceux qui la composent ont vécu à peu près le même parcours, ils peuvent oublier qu'ils constituent aussi une communauté d'intérêt.

«Il n'y a jamais eu autant de salaires qu'aujourd'hui. Combien de personnes sont régies par des contrats de travail relativement fragiles? Combien d'entre elles touchent un revenu qui permet tout juste d'équilibrer le niveau de vie du ménage? Combien dont les qualifications sont modestes ou moyennes?»

En Suisse, la somme de ces trois définitions regroupe des millions de gens. Et qui les représente politiquement?

Chez les élus, ces gens sont presque invisibles. Une masse silencieuse que personne n'incarne. Cette réalité ne peut pas se poser problème à la gauche.»

Merci de poser cette question qui dérange, qui met mal à l'aise, mais qui doit être posée, prise au sérieux et si possible recevoir une réponse.

Pierre Aguet,
ancien conseiller national
Vevey, le 10 janvier 2018

my.syndicom

Nous sommes fiers de te présenter notre portail de services en ligne. syndicom est le premier syndicat en Suisse à offrir à ses membres un tel accès.

Même en dehors de nos heures d'ouverture, tu peux par exemple

- consulter ton solde de chèques Reka et commander de nouveaux chèques;
- vérifier toi-même si ta contribution d'exécution CCT t'a déjà été remboursée cette année;
- contacter directement notre service juridique sur le portail;
- corriger tes données personnelles et simplifier la procédure d'encaissement de tes cotisations;
- souscrire à notre assurance de protection juridique privée;
- t'inscrire aux formations et cours proposés. Tu recevras ta confirmation d'inscription directement en ligne sur my.syndicom.

Tu trouveras encore beaucoup d'autres offres, que nous t'invitons à découvrir sur <https://my.syndicom.ch>

Sans contrôles ni sanctions, pas d'égalité salariale !

Les Chambres fédérales discutent en ce moment d'une révision de la loi sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) qui instaure une analyse partielle de l'égalité des salaires. Cette révision doit absolument être améliorée.

L'égalité salariale est inscrite dans la Constitution depuis 1981. Mais dans les faits, les femmes gagnent encore en moyenne un cinquième de moins que les hommes. 42% de la différence salariale ne peut pas s'expliquer par des critères objectifs tels que l'âge, la formation ou l'expérience professionnelle. Ainsi, il manque à chaque femme 585 francs en moyenne par mois. De plus, 70% des emplois payés moins de 4000 francs sont occupés par des femmes, et il manque toujours 4000 places de crèches à Genève. Le partage inéquitable des tâches éducatives, domestiques et de soins cantonne une majorité de femmes dans les emplois les plus précaires (temps partiel contraint, travail sur appel ou temporaire, CDD). Cela entrave leur indépendance économique et conduit à des retraites minables.

Les entreprises n'ont pas peur

Actuellement, les plaintes individuelles ou collectives pour discrimination salariale sont peu nombreuses, les procédures devant le tribunal très longues et le risque de perdre son emploi élevé.

L'employeur condamné pour discrimination salariale ne risque d'autre sanction que d'être contraint de rectifier les salaires rétroactivement, sur cinq ans. Il faut que la peur change de camp!

Tigre en papier

Le projet de révision de la LEg prévoit que les entreprises qui occupent au moins 50 employé·e·s devront effectuer une analyse de l'égalité salariale tous les quatre ans, la faire vérifier par un tiers et en communiquer les résultats à leur personnel et aux actionnaires des sociétés cotées en bourse.

Cela ne concernera que 2% des entreprises et 54% des employé·e·s. L'analyse portera sur les discriminations systématiques et les données ne seront pas individualisées. Les autres entreprises seront libérées de cette tâche de vérification. Le projet ne prévoit ni contrôle de l'Etat sur la réalisation effective de l'analyse ni sanction pour les entreprises qui ne s'y conformeraient pas. Elles n'ont aucune obligation de remédier aux discriminations constatées. Donc, pour faire appliquer l'égalité salariale, les procédures individuelles devant un tribunal resteront nécessaires. La commission du Conseil des Etats vient d'affaiblir encore le projet, limitant l'obligation d'analyser les salaires aux entreprises de plus de 100 employé·e·s (moins de 1% des entreprises) et prévoyant l'abolition de la loi après douze ans!

La lutte continue !

La libération de la parole des femmes ne suffira pas à abolir la violence et le harcèlement sexuel qu'elles subissent au quotidien. Nous voulons déboucher sur des résultats concrets, entre autres la baisse du temps de travail sans diminution de salaire, l'instauration d'un salaire minimum et la fin des contrats précaires. Si les femmes refaisaient grève le 14 juin 2019, vingt-huit ans après la première?

Extrait du tract unitaire signé par la CGAS, les syndicats, Les Verts, le PS et solidaritéS

Rassemblement et prises de parole
jeudi 8 mars, 17h, Jardin Anglais
devant la statue
des dames Helvétiques et Genève

Victoire d'étape: sursis pour les offices de poste de Châtelaine et Bellevue

La Poste est revenue sur sa décision. La direction a décidé de suspendre la fermeture de ces offices jusqu'en 2020, le temps pour le Parlement fédéral de réviser la loi sur la poste.

Office de Chêne-Bougeries, la suite

Le 2 décembre 2017, lors d'un rassemblement organisé par le Parti socialiste, le Parti radical de gauche et syndicom (photo ci-dessous), les Chênois avaient lancé une pétition pour le maintien de la poste de la route de Chêne. Malgré le froid glacial, une quarantaine de personnes étaient présentes.

Le PDC, le MCG, les Verts et l'UDC soutenaient la démarche, à l'exception notable du PLR qui s'est

ressaisi depuis. Forte de 1251 signatures, la pétition a été déposée le 25 janvier à l'occasion de la séance du Conseil municipal – à majorité PLR – qui se tenait ce jour-là.

La plupart des conseillers, notamment ceux du PLR, ont soutenu la pétition et chargé le Conseil administratif de négocier avec La Poste.

Nous les en remercions.



photographie Demie SÖNMEZ

Vos secrétaires en Romandie



Catherine Tabary
Télécom/IT
(Suisse romande)



Michel Guillot
Logistique (Genève)



Patricia Alcaraz
Médias
(Suisse romande)
Presse, commerce du livre,
communication visuelle



Giuseppe Di Mauro
Médias
(Suisse romande)
Industrie graphique et
impression d'emballages



Impressum

Comité de rédaction:

Antonio Fisco
Silvano Roubatel

Secrétariat, correction:
Marie Chevalley

Maquette:
Antonio Fisco

Administration:
Rodolphe Michaël Bongiovanni

Délai rédactionnel: 09.04.2018
redaction@syndicomge.ch

ou Syndicom,
rédaction Tribune
Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

Micmacs moches dans les unités de La Poste

Incroyable, hallucinant, choquant, effrayant. Les adjectifs sont nombreux pour décrire les sentiments des usagers, des communes et des cantons qui ont été grugés et surtout de tous les collaborateurs de La Poste, à commencer par ceux de Car postal, qui ont toujours fait leur travail avec fidélité et honnêteté.

Les responsables de l'unité Car postal ont été pris «la main dans le sac». Visiblement, il y a des années qu'ils avaient pris l'habitude de magouiller les comptes, afin d'améliorer les résultats de leur unité. C'est clairement inacceptable!

Comment est-il possible qu'ils aient pu agir de la sorte pendant des années, sans que personne ne se rende compte de rien? Suzanne Ruoff (directrice de La Poste) et Urs Schwaller (président du conseil d'administration de La Poste) affirment, la bouche en cœur, avoir découvert cette tricherie en octobre 2017 seulement. Personnellement, j'ai beaucoup de peine à croire ces affirmations. Mais patience, les nombreuses enquêtes en cours détermineront les responsabilités des uns et des autres.

Une autre unité semble aussi spécialiste des magouilles. En effet, le déficit de Réseau postal a mystérieusement augmenté, suite à un changement de système de calcul.

Les coûts de transfert entre les autres unités et l'unité Réseau postal sont des plus opaques. Comme c'est pratique. Et du coup, cela justifie le démantèlement des offices de poste. Et lorsque les communes opposées à la fermeture de leur office demandent des chiffres, les responsables de La Poste répondent qu'ils ne peuvent pas fournir les chiffres en ques-

tion. Il paraît qu'on peut leur faire entièrement confiance. Ben voyons!

Définir des objectifs réalistes

C'est au monde politique, et aux chambres fédérales en particulier, qu'il revient de redéfinir le service public. Et de fixer de nouveaux objectifs réalistes pour l'entreprise La Poste. Car on ne peut pas d'un côté exiger d'importants bénéfices, ce qui pousse certains responsables à arnaquer, magouiller ou tricher pour les atteindre («la fin justifie les moyens»).

Et d'un autre côté jouer les étonnés face aux mesures radicales – prises par la tête de l'entreprise et avalisées par le conseil d'administration – qui provoquent le démantèlement du réseau des offices de poste ou des restructurations dans les différentes unités, donc des centaines de licenciements.

Aux chambres fédérales, plusieurs partis ont demandé un débat urgent sur l'entreprise La Poste, concernant ses différentes magouilles dans les unités Car postal ou Réseau postal, ainsi que son rôle en tant que service public.

Il est temps de remettre l'être humain au centre de nos préoccupations.

Michel Guillot,
secrétaire régional

**les enquêtes de journalistes engagés
sont indispensables pour l'indépendance
et la diversité de la presse**

abonnez-vous au Courrier